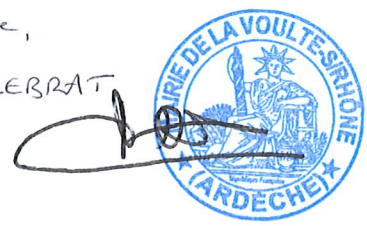


APPEL À CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

<p>Date d'envoi par la Safer</p> <p>13/10/2026</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie</p> <p>14 OCT. 2026</p>	<p>Signature et cachet de la mairie</p> <p>valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> <p>Le Maire,</p> <p>Jérôme LEBRAT</p> 
---	--

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Référence du dossier : AR 07 25 0318 01

- Surface totale : 10 a 99 ca
- Bâtiment : Petite ruine
- Situation locative : Libre

Commune : LA VOULTE-SUR-RHÔNE (07) - Surface sur la commune : 10 a 99 ca

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	Nature Cadastre	Zonage	Bio
ILE TEN TE BE	AE	0264				9 ca	Sols	A	Non
ILE TEN TE BE	AE	0459				10 a 90 ca	Vignes	A	Non

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **30/10/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal).

Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 105 Chemin de Saint Clair, 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE
COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.